

Pourquoi nous ne voulons pas de policiers armés dans les établissements scolaires

A l'issue des « états généraux de la sécurité à l'École », organisés les 7 et 8 avril 2010 en Sorbonne à Paris, à côté de la suppression des allocations familiales pour les parents d'élèves absents, une des mesures annoncées par le gouvernement a été l'installation à titre expérimental de policiers-référents armés à l'intérieur de 53 établissements du second degré : collèges, lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels.

La liste des 53 établissements concernés n'a pas été rendue publique par le gouvernement, qui refuse de le faire. Petit à petit cependant, ces policiers-référents armés s'installent dans les collèges et les lycées. Dans la Loire, c'est le collège Jules Vallès de Saint-Etienne qui a été désigné pour cette expérimentation.

Nous voulons un débat public

Parce que nous pensons que cette mesure est grave, qu'elle remet en cause le service public d'éducation et le rôle de l'Éducation Nationale et de ses personnels, nous voulons qu'un large débat public ait lieu sur cette mesure qui pose une véritable question de société. Ce débat public doit avoir lieu maintenant, alors que cette expérimentation se met en place, car l'expérience montre que lorsque qu'une expérimentation se met en place sans discussions, la généralisation se fait très rapidement, sans qu'il soit réellement possible d'instaurer alors un véritable débat.

Nous voulons l'annulation de cette mesure

C'est bien pour des questions de principe que nous refusons ce dispositif, parce qu'il s'agit d'un projet de société dont nous ne voulons pas. Nous ne mettons donc en cause ni le collège Jules Vallès, ni sa direction, ni la personne ou les compétences du policier qui a été désigné pour ce rôle à Saint-Étienne.

L'Éducation nationale doit avoir les ressources pour assurer la prévention et l'éducation avec ses propres personnels

Les personnels de l'Éducation Nationale assurent au quotidien ces missions de prévention et d'éducation. L'école ne se réduit nullement à l'instruction, à la transmission de savoirs théoriques. Les enseignants apprennent aux élèves à vivre ensemble dans un cadre collectif, celui de la classe, à partager des projets communs, à coopérer dans le respect de chacun-e. Le personnel de vie scolaire, les Conseillers Principaux d'Éducation, les Assistants d'Éducation, les assistants pédagogiques, les Auxiliaires de Vie Scolaire, tous ces personnels assurent au quotidien l'apprentissage du vivre en collectivité dans le cadre de l'établissement, l'éducation, la prévention, avec les infirmières scolaires, les Assistantes sociales, chacun-e dans ses domaines de compétence, avec ses particularités, son approche spécifique, mais aussi de manière transversale et collaborative. Les personnels ouvriers également, par leur présence, par les relations qu'ils tissent avec les élèves participent de ce travail éducatif de l'école publique.

Alors que le gouvernement poursuit sa politique de suppression de postes dans l'Éducation Nationale, au détriment de la qualité du service, des conditions de travail des élèves et des personnels, il trouve des moyens financiers et donne donc la priorité à des dépenses sécuritaires plutôt que pédagogiques.

Cette mesure est d'une toute autre nature que les interventions ponctuelles de policiers sur tel ou tel sujet : il y a installation dans l'enceinte même des établissements scolaires d'un policier en tenue et en arme.

Ce n'est pas de policiers dont l'école a besoin et cette mesure ne correspond ni aux demandes des parents, ni à celles des enseignants, ni à celles d'élèves qui se sentent lourdement stigmatisés. L'école a besoin d'un renforcement des équipes éducatives, d'enseignants formés, de personnels en nombre suffisant. Dans les établissements difficiles, ce n'est pas la présence, quelques heures par semaine, d'un policier armé qui pourra résoudre les problèmes de la société et de l'école. **Les collèges et lycées ont besoin de sérénité pour exercer leurs missions or cette mesure les stigmatise au lieu de les apaiser.**

Une fois de plus, le gouvernement préfère mettre en avant une mesure démagogique, qui brouille les missions respectives de l'école et de la police, plutôt que de s'attaquer aux vrais problèmes de l'école.